



MARCEL DIONNE, P.M.É. (1929-2021)

Né le 7 novembre 1929 à l'Île-Verte dans le Bas-Saint-Laurent, Marcel Dionne a été ordonné prêtre le 29 juin 1956. Après des études à Rome où il obtient une licence en droit canonique, il part en Argentine en 1963. Au cours de sa vie, Marcel Dionne a principalement été missionnaire en Argentine (14 ans) et au Honduras (16 ans). Au Canada, il a occupé diverses tâches administratives et a été élu au conseil central en 1967. Marcel Dionne est décédé le 3 novembre 2021 à l'âge de 91 ans et 11 mois. Ses funérailles ont été célébrées à Pont-Viau le samedi 13 novembre.

2 *Timothée* 2, 8-13

Jean 3, 16-17

Ce n'est jamais facile de rendre hommage à un confrère surtout quand il s'agit d'un confrère comme Marcel qui était une personne très discrète. En effet, Marcel n'a jamais crié sur les toits toutes les œuvres qu'il a réalisées.

Mais je peux affirmer, pour l'avoir côtoyé durant quelques années en Argentine, que c'était un homme rempli de talents diversifiés. En effet, Marcel a rempli des tâches importantes dans plusieurs domaines. La preuve de ce que je dis est que Marcel a été, durant ses années de service missionnaire, secrétaire général et ensuite économiste général. Peu de gens sont doués pour l'écriture ou la littérature, c'est-à-dire pour être secrétaire général d'une société missionnaire comme la nôtre. Et encore moins de gens le sont pour les chiffres. Marcel a rempli ces deux fonctions avec excellence.

Malgré ses talents, il était un homme très humble qui parlait peu de tout le travail qu'il faisait. Il était également une personne remplie de sagesse et faisait preuve d'un humour raffiné. Ce n'est pas tout le monde qui pouvait saisir ses blagues.

Marcel était aussi une personne qualifiée. Après ses études théologiques, il a obtenu à Rome une licence en droit canon. C'est la raison pour laquelle l'évêque de Resistencia en Argentine l'avait choisi comme vicaire général de son diocèse. En général, les canonistes sont vus comme des personnes qui font respecter les lois. Mais ce n'est pas ce que j'ai observé chez Marcel. Marcel abordait d'abord les choses à partir de la situation des personnes et non de la loi. Pour lui, la personne humaine était plus

grande et plus importante que la loi. Il avait bien saisi que le sabbat est fait pour l'être humain et non le contraire.

Je pense que la phrase de la première lecture décrit bien ce qu'il était. Saint Paul nous dit : « on n'enchaîne pas la Parole de Dieu ». Marcel était comme ça. Il ne s'enchaînait pas ou ne s'embourbait pas dans les idéologies de la gauche, de la droite. Peu lui importait d'être progressiste ou conservateur. Ce qui comptait pour lui, c'était le *gros bon sens*. Il se centrait sur les besoins des personnes. Au lieu de parler, il agissait.

Enfin, je dirais que Marcel était d'abord et avant tout un homme de foi. Il était toujours présent aux rencontres de prières et aux activités communautaires.

Aujourd'hui, je n'ai aucun doute que le Seigneur le reçoit avec grande joie auprès de lui. Et nous tous ici présents, nous pouvons avec confiance lui demander de ne pas nous oublier là-haut. ✦

Extraits de l'hommage rendu à Marcel Dionne, p.m.é., par Gilles Poirier, p.m.é.

Revue Missions Étrangères,
Hiver 2021, Vol. 41, No 4, page 30.